



INSTRUMENTS ECONOMIQUES ET MODERNISATION DES PERIMETRES IRRIGUES DANS LES PAYS DE LA MEDITERRANEE

APPEL A COMMUNICATIONS

CONTEXTE.

L'agriculture irriguée constitue un axe privilégié de développement agricole dans les pays méditerranéens, notamment ceux de la rive Sud. A cet effet, d'importants investissements, surtout publics, ont été consentis pour la mobilisation de la ressource hydrique et l'aménagement des périmètres irrigués. Les efforts déployés ont permis de mettre à profit l'essentiel des ressources exploitables. Ces réalisations ont contribué à la diversification et à la croissance de la production agricole et partant à l'amélioration des revenus des exploitants et à l'atténuation de la pression de l'exode rural.

Les possibilités franchement limitées d'extension des périmètres irrigués dues essentiellement à la rareté de l'eau, la vétusté de certains aménagements influent négativement sur la contribution de l'agriculture irriguée dans le moyen long terme. Dans le même temps, l'irrigation privée (pompage à partir des eaux de surface ou de la nappe) se développe de façon fulgurante faisant peser des inquiétudes réelles sur la durabilité environnementale de cette exploitation. Le secteur agricole subit une concurrence soutenue des autres secteurs économiques demandeurs d'eau. Par ailleurs, la libéralisation de l'économie s'est traduite par une redéfinition du rôle de l'Etat et l'agenda de l'agriculture irriguée doit prendre en considération les adaptations institutionnelles et organisationnelles pour être en phase avec les nouvelles règles du jeu économiques.

C'est dans ce contexte de raréfaction des ressources hydriques de bonne qualité, de vieillissement des équipements d'irrigation et de redéfinition du rôle de l'Etat et des institutions sous sa mouvance que la problématique de modernisation au sens large des périmètres irrigués doit être repensée.

PRESENTATION GENERALE.

L'objectif principal du séminaire est de partager les expériences des pays du pourtour méditerranéen dans la mise en oeuvre des instruments économiques pour la modernisation de l'agriculture irriguée. Les leçons tirées des expériences par pays constituent un objectif ultime du séminaire, il va de l'esprit du projet de recherche qui est axé sur le dialogue et l'échange fructueux de points de vue entre des spécialistes de plusieurs pays. Le souhait d'assurer une unité méthodologique pour traiter d'une grande diversité des thèmes et des contextes d'application constitue le second objectif du séminaire. Un tel dessein peut s'avérer téméraire compte tenu des spécificités propres à chaque pays, voire à chaque région du même pays. Néanmoins, le cadre conceptuel adopte une articulation des thèmes à aborder de manière à réunir les conditions objectives pour établir une synthèse et élaborer des recommandations.

Le séminaire comprend une keynote adress, cinq séances thématiques et un panel. Ces séances thématiques portent sur une analyse des politiques hydrauliques et leurs articulations avec la demande et l'offre en eau dans les périmètres irrigués et avec les revenus agricoles. Le panel sera l'occasion pour essayer de relativiser la portée des instruments de modernisation de l'agriculture irriguée, établir une synthèse du séminaire et dégager ses principales recommandations.

CADRE CONCEPTUEL.

Les politiques hydrauliques véhiculent, en termes de sélectivité et dosage, les instruments de modernisation et de gestion des périmètres irrigués vers les opérateurs économiques sur le terrain. Elles influencent et se font influencer par leurs comportements en matière de demande et d'offre d'eau. L'étude du comportement de la demande d'eau mène à discuter les expériences récentes de la participation des exploitants à la gestion de l'eau en soulignant leur impact sur les performances des activités d'irrigation et étudie les possibilités de conférer un rôle plus important aux arbitrages du marché. Le comportement d'offre d'eau aurait dû accorder une place de

choix aux politiques visant à promouvoir l'efficacité des usages d'eau et, d'une façon générale, tous les vecteurs de modernisation de l'agriculture irriguée sur les plans technique et économique.

Les comportements de demande et d'offre et les interactions entre eux se transmettent aux revenus des exploitants. A ce niveau, il y a d'abord l'objectif de promouvoir le revenu de l'exploitant qui représente une condition *sine qua non* d'une croissance soutenue des activités d'irrigation, voire leur pérennité en termes de créations d'emplois, d'effets d'entraînement des autres secteurs et d'opportunités d'exportation. Il y a, aussi, des objectifs stratégiques dont la réalisation met à contribution les politiques hydrauliques (sous forme de programmes de soutien directs) et les revenus des exploitants, sans transition par les comportements.

Certes, le diagnostic de la situation actuelle de l'agriculture irriguée est conforme aux opportunités et défis qu'on pourrait mettre en évidence, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique, à partir des influences ci dessus. Toutefois, l'étape prochaine pose la question de durabilité de la ressource hydrique avec acuité en relation avec les conflits entre générations et entre les intérêts privé et collectif. Ces questions prospectives seront à l'ordre du jour du séminaire.

THEMES RETENUS.

1- Politiques hydrauliques : expériences passées et perspectives.

Les politiques hydrauliques est un terme générique regroupant plusieurs instruments qui traduisent une attitude volontariste des centres de décisions (publics ou privés), chacun à son niveau, pour la réalisation, directement ou indirectement, des objectifs en matière de l'agriculture irriguée.

Ce thème couvre les politiques, publiques ou privées, directement dédiées aux activités d'irrigation et les autres politiques agricoles qui ont un impact sur l'irrigation. A titre d'exemple, on cite :

- Politiques hydrauliques pour le pilotage des objectifs stratégiques définis à l'échelle nationale ou à l'échelle méso ou micro-économique.
- Politiques de long terme et réformes.
- Gouvernance de l'eau.
- Politiques de tarification et de subvention.
- Articulation et cohérence entre les différentes politiques hydrauliques et agricoles.

2- Analyse de la demande d'eau.

Ce thème couvre tous les aspects relatifs à la gestion de la demande d'eau en tenant compte de l'environnement institutionnel et réglementaire des activités d'irrigation. Il s'agit, entre autres :

- Approche participative des usagers.
- Promotion de la concurrence sur le marché de l'eau.
- Substitution de l'eau par d'autres inputs et prise en considération de la productivité de l'eau.
- Substitution des cultures intensives en eau par d'autres par une gestion active des superficies emblavées.
- Demande et variabilités saisonnières.
- Implications pour le service de l'eau (tour d'eau, programmation de l'irrigation...).
- Evaluation du prix maximum de l'eau que l'exploitant pourrait payer (willingness to pay).

3- Analyse de l'offre d'eau et choix technologiques.

Eu égard aux spécificités des activités d'irrigation, l'analyse de l'offre d'eau correspond aux conditions techniques, politiques et socio-économiques selon lesquelles l'eau est mise à la disposition des exploitants. On y trouve :

- Analyse de la dynamique des activités d'irrigation.
- Structure de l'investissement.
- Incitations pour l'adoption des nouvelles technologies.
- Adéquation du réseau de l'irrigation et du drainage avec de nouvelles demandes d'eau.
- Mesure et explication de l'efficacité des systèmes hydrauliques, performances et productivité de l'eau.

4- Formation des revenus des exploitants.

Il est admis que le revenu de l'exploitant ne peut pas être saisi avec précision. L'objectif de ce thème est d'effectuer une investigation dans le processus de formation des revenus des exploitants de périmètres irrigués. Il s'agit de mettre en évidence :

- Importance du revenu et rentabilité de l'activité d'irrigation.
- Principales sources de revenu de l'agriculteur – ménage.
- Finance agricole.
- Soutien direct, subventions et subventions cachées.
- Fiscalité agricole

5- Analyses prospectives et études d'impact.

La dynamique de l'agriculture irriguée et ses enjeux constituent un cadre adéquat pour établir une vision futuriste pour ce secteur stratégique. Cela pourrait être mené sur plusieurs dimensions, mais le séminaire se contente de traiter de la question de durabilité de la ressource hydrique et l'évaluation des subventions accordées aux activités d'irrigation. On cite, à titre d'exemples :

- Surexploitation des ressources hydrauliques.
- Viabilité des exploitations agricoles
- Rationalité individuelle et menace de la durabilité des périmètres irrigués.
- Pouvoirs Publics et durabilité
- Evaluation des effets sur l'environnement et question de durabilité indirecte
- Multiplicité des subventions et études d'impact.

CALENDRIER.

Le Comité Scientifique invite la participation des universitaires, des chercheurs, des responsables d'Administration et du monde des affaires dans toutes les séances thématiques prévues pour le séminaire.

Les participants sont invités à envoyer leurs résumés détaillés avant le **28 Février 2005** au Comité Scientifique qui sélectionne les propositions et notifie sa décision aux concernés avant le 15 mars **2005**.

Les participants retenus seront invités à faire parvenir une version finale de leurs documents avant le **31 Juillet 2005** au Comité Scientifique. Seuls les papiers complétés seront définitivement acceptés et programmés dans les séances du séminaire et le Comité Scientifique se réserve le droit de refuser un document final qu'il juge non conforme aux engagements consignés dans le résumé.

Constitution du comité scientifique

M. BACHTA (INAT)
M. KUPER (CIRAD)
Mme LATIRI (DGGR)
MM. BOUMEDIEN- TALBI- MATOUSSI (SEG)
MM B SALEM- ZAIBET (Mograne)
M. HARTANI (INAA)
Mme C. VARELA (ETSIA)
M. J. CASTRO CALDAS (ISA)
Mme B. BLÜMLING, Mme C. PAHL-WOSTL (USF)
M. RIEU (Engref)
Anne Chohin Kuper (Engref)
Mme A. BAHRI (Inrgref)
M. A. DEBBAGH (ENAM)
MM. A. HAMMANI, M. DOUKKALI (IAV-Hassan II)
M. S. BOUARFA (Cemagref)
M. J.C. POUSSIN (IRD)

Constitution du comité d'organisation

MM. BACHTA, LEBDI (INAT)
M. HAMDANE - Mme LATIRI - M. B AYED - BRAHEM T (DGGR)
MM. AKRMI HAMD, LIMAM, BEJI (CRDA de Kairouan)
Des représentants des GIC impliqués dans l'étude de cas
Mme BAHRI (INRGREF)
M. B SALEM (Mograne)
M. TALBI (SEG)